

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

**“Investir dans l'Université de La Réunion,  
c'est investir dans l'avenir de notre territoire”**

## POURQUOI SOUTENIR L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION ?

- Soutenez des formations d'excellence du BUT au doctorat
- Contribuez au développement économique et social du territoire réunionnais
- Favorisez l'insertion professionnelle des jeunes talents
- Accompagnez l'innovation pédagogique, scientifique et technologique
- Contribuez à la formation de vos cadres et cadres supérieurs

## À QUOI SERT VOTRE CONTRIBUTION ?

- Moderniser nos équipements pédagogiques et scientifiques
- Financer des projets étudiants (mobilité, innovation, entrepreneuriat)
- Développer l'alternance et les formations hybrides
- Soutenir l'accès aux études pour tous, y compris les étudiants en situation de handicap

## QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS RÉCENTS ?

- Acquisition de matériels de hautes technologies pour la formation de nos étudiants
- Création d'espaces collaboratifs et numériques
- Financement de mobilités étudiantes dans l'océan Indien

## UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT ?

- Rejoignez notre réseau d'entreprises partenaires
- Valorisez votre marque employeur
- Accédez à des étudiants formés selon vos besoins
- Participez à nos événements professionnels

## Comment verser votre taxe ?

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage (13%) est à flécher via la plateforme **SOLTéA**



1. Connectez-vous à votre compte sur <https://www.soltea.education.gouv.fr/> avec vos identifiants Net-Entreprises
2. Recherchez notre université :
  - a. Nom : Université de La Réunion
  - b. SIRET : 199 744 780 00016
  - c. Code UAI : 9740478B
3. Sélectionnez notre établissement ou une composante
4. Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'Université de La Réunion, à l'une de ses formations ou de ses structures éligibles
5. Validez votre choix

du 26 mai  
au 21 août 2026

&

du 03 sept.  
au 21 oct. 2026

## Codes UAI et SIRET des composantes

FACULTÉS, ÉCOLES, INSTITUTS	SIRET	Code UAI
<b>UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION</b>	<b>199 744 780 00016</b>	<b>9740478B</b>
UFR Droit et Économie	199 744 780 00057	9740553H
UFR Lettres et Sciences Humaines	199 744 780 00024	9740570B
UFR Santé	199 744 780 00263	9741564G
UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement	199 744 780 00149	9741384L
UFR Sciences et Technologies	199 744 780 00065	9740569A
ESIROI   Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien	199 744 780 00354	9741507V
IAE   Institut d'Administration des Entreprises	199 744 780 00099	9740990H
INSPE   Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	199 744 780 00313	9741061K
IUT   Institut Universitaire de Technologie	199 744 780 00131	9741180P

### Contact

✉ [taxe-apprentissage@univ-reunion.fr](mailto:taxe-apprentissage@univ-reunion.fr)  
 🌐 <https://www.univ-reunion.fr>  
 ☎ 0262 93 81 25 - 0693 77 58 02